



Syndicat national de  
l'environnement



Section VNF

# Flash infos

*Informations aux personnels d'exploitation des  
travaux publics de l'Etat*

12 février 2018

## La Téléconduite du Canal du Nord se met en place

Le Directeur Général de VNF le rappelait dernièrement en bilatérale avec les Organisations Syndicales, hors « Indemnité Temporaire d'Accompagnement » (ex-Indemnité Compensatrice Temporaire), les plans de restructuration sont suspendus.

La grève de janvier 2016 concernant la Téléconduite du Canal du Nord/DTBS, a abouti à un protocole de sortie de grève indiquant lui aussi : « Pas d'ICT, pas de mise en service de la Téléconduite sur le CDN ».

**La réalisation des infrastructures de la Téléconduite du Canal du Nord vient pourtant de débuter et la fin des travaux est fixée au 1er Mai 2018.**

Les formations « Téléconduite » des agents repositionnables sur les 6 futurs postes de Téléconduite du Canal du Nord/DTBS sont programmées durant le mois d'avril, période de chômage sur ce secteur.

\* Une CAP, propre à cette restructuration, s'est tenue en janvier, dans la plus grande discrétion (A ce jour, ni la Direction, ni les Organisations Syndicales n'ont communiqué sur le sujet ou émis de compte-rendu).

**Plus grave, les contrats des CDD travaillant à l'exploitation clôturés au 31 mars 2018.**

Tout indique que les personnels d'exploitation, risquent d'intégrer les nouveaux plannings dès le 02 mai 2018.

On peut estimer que 7 agents sur 34 ne seront pas intégrés dans les plannings de la Téléconduite et relégués à des missions de second ordre, non définies du reste.

Plus d'exploitation = Une PTETE minimum, plus d'ISH, plus d'Heures Supplémentaires et pas d'ITA pour compenser les pertes de revenus !

C'est 300 à 400 euros de perte mensuelle pour ces agents. Telle est la solution trouvée par la DTBS pour ces agents en « sur-effectif »!

Leur salaire va tomber au plus bas.



***Cette situation est injuste et inacceptable ! Elle est, de plus, contraire aux annonces de VNF qui s'engage, de par l'ITA, à ce que ces plans de restructuration n'occasionnent aucune perte de revenus.***

***A deux mois et demi d'une possible mise en service de la Téléconduite, aucune information ne filtre.***

***Cette situation est intenable pour les personnels, ne serait-ce que par l'absence totale de plannings au delà du 30 avril 2018.***

Ce plan de restructuration se met en place sans même la confirmation des futurs lieux d'affectation, des nouvelles missions, des futures mobilités, en l'absence des montants de rémunération et ne respecte pas les engagements de la Direction Générale de par l'absence de prime compensatoire à la perte de revenus...ce dossier est l'archétype de ce qu'il ne faut pas faire!

**Hors ITA il ne peut y avoir de plan de restructuration.**

**D'ors et déjà, le SNE-FSU demande à l'ensemble des agents du CDN, le boycott des formations « Téléconduite » tant que la Direction Générale n'aura pas fixé une ligne claire quant à la réalisation de ce projet à la DTBS.**

**Le SNE-FSU demande à être reçu par la Direction Générale de VNF pour obtenir le respect des engagements pris, les informations sur la mise en service de la Téléconduite et pour porter vos inquiétudes.**

### **Coordonnées**

Permanence syndicale  
Plot I (3<sup>ème</sup> étage)  
La défense

Tél : 01 40 81 22 28

sne@fsu.fr  
www.snefsu.org

**Adhérez au SNE-FSU**

Œuvrer ensemble  
pour être fiers de notre mission

